

CENTRE D'ETUDES ET TRAVAUX MONTESSORI
1273 Route de Mollard-Gaillard
01190 Chavannes-sur-Reyssouze

Autorisation de soins

Je soussigné(e)
autorise le Centre d'Etudes et Travaux Montessori à prendre en cas d'urgence, et même à défaut
d'avoir pu joindre les parents et les personnes figurant sur la fiche d'inscription, toutes les mesures
nécessaires (soins, hospitalisation, intervention) à l'égard de mon enfant
.....

Signataire (Nom, prénom)
Date :
Signature :

Autorisation de sortie

Je soussigné(e)
autorise la participation de mon enfant
à toutes les sorties organisées dans le cadre des activités du Centre d'Etudes et Travaux Montessori.

Signataire (Nom, prénom)
Date :
Signature :

Droit à l'image

Nous soussignés

^{er}
1 parent :

^e
2 parent :

demeurant :

.....

.....

Disposant de l'autorité parentale sur notre enfant :

Autorisons – N'autorisons pas (rayer la mention inutile)

Le Centre d'Etudes et Travaux Montessori à photographier – filmer (rayer si besoin) mon enfant

.....

Au sein de l'établissement et lors des sorties et reproduire, représenter, publier et plus généralement diffuser les photographies et les films contenant l'image de mon enfant dans le cadre de (rayer si besoin) :

- Illustration d'événements au sein de l'établissement (conférence, formation...)
- Publication dans le journal de l'établissement
- Publication sur le site Internet de l'établissement
- Publication dans les documents édités par les adolescents de l'établissement
- La présentation d'une activité pédagogique ou d'un document de travail interne à l'établissement
- Une exposition au sein de l'établissement
- Une exposition à l'extérieur de l'établissement
- Les réseaux sociaux

Cette autorisation est valable à compter de ce jour pour la durée d'une année.

Etant précisé que :

- Les films et photographies ne seront ni vendus ni utilisés pour d'autres usages que ceux listés ci-dessus.
- Chaque parent et adolescent s'interdit d'utiliser, reproduire, diffuser tout ou partie des images auxquelles il aurait eu accès qui représenteraient d'autres personnes que leurs enfants.
-

Date :

Signatures précédées de la mention « Bon pour accord » :